



Die Senatorin für Kinder und Bildung · Rembertiring 8-12 · 28195 Bremen

Aux
Parents ou tuteurs légaux

Auskunft erteilt
Helena Justa

Zimmer 411

Tel. 0421 361-12604
Fax 0421 496-12604

E-Mail:
helena.justa@
kinder.bremen.de

Mein Zeichen
(bitte bei Antwort angeben)
30-1

Bremen, 17.09.2021

Nouveau règlement sur la quarantaine pour les enfants dans les crèches et garderies : Possibilité des tests gratuits à partir du 5^{ème} jour

Chers dames et monsieurs,
Chers parents ou tuteurs légaux,

Avec cette lettre, je voudrais vous informer des nouvelles réglementations sur la quarantaine pour les enfants dans les crèches et les garderies de l'État de Brême.

Les recommandations de la Conférence des ministres de la Santé seront mises en œuvre à Brême le **17.09.2021** :

En conséquence, les enfants qui ont été identifiés par l'établissement ou la garderie comme personnes de contact étroit pour un cas positif peuvent **être testés gratuitement après 5 jours**.

Exemple :

1. Un enfant de la garderie de votre enfant est testé positif. L'enfant testé positif était à la garderie jeudi pour la dernière fois.
2. La garderie vous informe en tant que parent/tuteur légal que votre enfant a été en contact étroit avec l'enfant testé positif. Elle vous dit que c'est pourquoi votre enfant doit être mis en **quarantaine**.
3. Votre enfant peut être **tester gratuitement le 5^{ème} jour** après le dernier contact avec l'enfant positif. Dans ce cas, cela signifie que votre enfant peut retourner à la garderie à partir de mardi s'il peut présenter un résultat de test négatif.



Eingang :
An der Weide 50
28195 Bremen

Dienstgebäude:
An der Weide 50

Bus / Straßenbahn :
Haltestelle
Hauptbahnhof

Sprechzeiten :
montags bis freitags
von 9:00 – 14:00

Vous pouvez faire le test vous-même à la maison ou emmenez votre enfant dans un centre de test.

Si vous effectuez vous-même le test avec votre enfant (**autotest ou test laie**), veuillez apporter la déclaration ci-jointe avec vous à la garderie.

Les enfants qui n'ont pas été testés resteront en quarantaine pendant 14 jours.

Les ordres des autorités sanitaires responsable restent inchangées

Les règles de l'école primaire s'appliquent à vos enfants **en garderie**.

Avec mes meilleures salutations

De la part de

Kathrin Blumenhagen

Chef de l'office national d'aide à la jeunesse